

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :
MM. VICTOR TOURNEUR ET JULES VANNÉRUS

1925
SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME ANNÉE



BRUXELLES
PALAIS DES ACADEMIES

DES PRESSES DE J. VROMANS & C^{ie}
45, Rue Sans-Souci, Ixelles
1925

JAN SYMONS

MÉDAILLEUR ANVERSOIS

(milieu du XVI^e siècle)

Il existe un groupe bien homogène de médailles dont les plus caractéristiques sont celles d'Antoine de Taxis, Frans Floris, Jean Lotin, Renier van Busdael et Christophe Volckmar.

Depuis longtemps, elles ont suscité les recherches des érudits, mais jusqu'à présent il a été impossible d'en découvrir le véritable auteur : aucune des hypothèses qui ont été émises à leur sujet ne résiste à la critique.

Camille Picqué (1) a voulu les attribuer à Corneille Floris, le frère de Frans, architecte et sculpteur de grand talent, l'auteur de cette merveille qu'est le tabernacle de Léau. Mais c'est chose invraisemblable : Corneille Floris n'a jamais travaillé que la pierre ; on ne connaît pas de lui une seule œuvre en métal et rien, dans ce que l'on sait de lui, rien de la manière dont sont exécutés ses ouvrages, ne permet de lui attribuer des médailles.

Le D^r Simonis (2) a fait de ces pièces les œuvres de ce qu'il appelle la première manière de Jongheling ; cependant, il ne paraît pas s'être formé une conviction bien ferme sur ce point, car il ajoute : « Si les médailles qui nous occupent ne sont pas de lui (Corneille Floris), si elles n'appartiennent pas davantage à notre médailleur (Jongheling), elles doivent être restituées à un artiste inconnu dont Jongheling a été l'élève, et qui a formé l'école du médailleur anversois. »

*
* *

Il y a un fait qui frappe lorsqu'on étudie les médailles de ce groupe : c'est qu'il n'en existe pour ainsi dire que des exem-

(1) C. Picqué, *Médailles d'art flamandes inédites du XVI^e siècle*. Congrès international de Numismatique organisé à Bruxelles en 1891. Procès-verbaux et mémoires. Bruxelles, 1891, pp. 668 à 678.

(2) D^r SIMONIS, *L'art du médailleur en Belgique. Nouvelles contributions à l'étude de son histoire* (Seconde moitié du XVI^e s.). Jemeppe-sur-Meuse, 1906, pp. 51-54.

plaires en bronze et en plomb. Je n'en ai pas vu une seule épreuve ancienne en argent, sauf pour une dont il sera question plus loin. L'auteur de ces pièces, par conséquent, ne peut pas avoir été un orfèvre. C'était, selon toute apparence, un fondeur. Mais, comme on le verra, c'était un artiste de haute valeur. Il doit donc avoir été en même temps sculpteur. Aussi, le problème peut-il se poser de la sorte : retrouver un fondeur qui était en même temps sculpteur, et qui vivait, selon toute apparence, à Anvers au milieu du XVI^e siècle, puisqu'il a effigié des Anversoises notoires tels que Antoine de Taxis, Frans Floris et Christophe Volckmar. Quand nous aurons trouvé l'artiste répondant à ces desiderata, il nous restera à prouver qu'il est bien l'auteur des médailles susdites.

*
* *

Ouvrons les *Liggeren*, cette source incomparable pour l'histoire de l'art à Anvers. Nous y lisons qu'en l'an 1547 Hans Simoens, sculpteur et fondeur en laiton, fut reçu franc-maître à la Gilde Saint-Luc d'Anvers. C'est le seul fondeur de cette époque qui soit en même temps sculpteur (1).

Serait-ce l'auteur de nos médailles ? Jusqu'ici rien ne le prouve. Si nous poursuivons nos recherches dans les archives de la ville d'Anvers, nous apprendrons à connaître quelques particularités qui concernent cet artiste : les lettres scabinales de 1560 vont nous dire qu'à cette date Jan Symons, fondeur en laiton, était le beau-fils d'un peintre, Rykaert Aertssen. Le beau-père et le gendre souscrivent, le 23 février de cette année, une reconnaissance de dette de 126 florins Carolus en faveur de Willem Rutten (2).


(1) *Les Liggeren*, transcrits et annotés par Ph. Rombouts et Th. van Lerijs. Anvers, s. d. I, a^o. 1547, Hans Simoens, betsnyder ende gheelgieter.

(2) Rykaert Aertsen, schildere ende Jan Symons, gheelgieter, zijn behoudtsone, debent gesamenderhant ende elck huer en voer al, Willem Rutten, verwemakere oft den hebbere deser letteren, de somme van hondert ende sessentwintig Karolus guldenen eens, tot twintig stuiuers den voirs. somme van hondert ende sessentwintig Karolus guldenen eens, zy den voirs. Willem Rutten hen comparante gedaen ende geleendt, welcke voirs. somme van hondert ende sessentwintig Karolus guldenen eens, zy comparanten geloeft hebben ende geloeven mits desen te betalen den voirs. Willeme Rutten aut latori.... Die XXIII februari 1559. — Archives de la Ville d'Anvers. *Lettres scabinales*, H et S, II, 1559, f^o 296.

Les lettres sabinales de 1562 fournissent aussi la mention d'un Hansken Symons (1); mais, comme celui-ci se trouvait encore en tutelle à cette date, ainsi que me l'a fait remarquer M. J. Van-nérus, il est impossible de l'identifier avec le fondeur Jan Symons.

Nous ne savons donc que très peu de chose au sujet de notre artiste.

Il est appelé Hans Simoens et Jan Symons; Hans est la forme familière de Jan: le nom à adopter pour le désigner est donc Jan Symons, conformément à l'orthographe des lettres scabinales.

J'avais acquis la conviction que Jan Symons était l'auteur des médailles que nous étudions et j'avais même inscrit son nom suivi d'un point d'interrogation dans les vitrines du Cabinet des Médailles, mais la preuve décisive de l'exactitude de cette attribution manquait encore. Elle vient de m'être fournie par M. le V^{te} Eug. de Jonghe, qui m'a présenté un exemplaire de la médaille d'Antoine de Taxis sur la coupe du bras duquel on lit . Cette signature se retrouve sur l'exemplaire

du Cabinet des Médailles de la seconde variété de la médaille d'Antoine de Taxis, où je n'avais pu la lire parce qu'elle est moins bien venue que sur la pièce de M. le V^{te} Eug. de Jonghe.

Désormais, il est donc acquis que les médailles d'Antoine de Taxis, Frans Floris, Christophe Volckmar, etc., sont l'œuvre du sculpteur et fondeur en laiton anversois Jan Symons.

*
* *

Voyons maintenant quelles sont les œuvres qui peuvent être attribuées à cet artiste.

(1) Aerdt Verhellen, huermacker ende Lysbeth Fonteniers, eius uxor, vercochten om eene somme gelts Hansken Symons, Denyss wylen, daer moeder aff was Barbara Fonteniers, ende daer de voers. Aerdt Verhellen nombour aff is... een huys... gestaen ende gelegen int cleyn winckelken alhier, tusschen Gheerts de Keyser huis ende erve ex una, ende des voers. Jans andere huys ende erve ex altera, comende achter aen Digne Vehers-traten huis ende erve. 3 nov. 1562. — Archives de la Ville d'Anvers. *Lettres scabinales*, R. et H., 1562, II, p. 347.

1. La première est celle qui est signée, la médaille d'Antoine de Taxis (1), qui porte le millésime de 1552. Il en existe deux variétés obtenues au moyen du même buste et qui ne diffèrent que par le libellé des légendes.

Sur la première, on lit ANTONIVS (fleuron) DE (fleuron) TAXIS (fleuron) ÆNI PONT (fleuron). Dans le champ, ÆTA: XLII.

Pl. V, fig. 1.

Antonius de Taxis Aenipontanus, Aetatis XLII — Antoine de Taxis — est donc qualifié d'Inspruckois; une partie de sa famille était fixée à Inspruck.

Il est écrit sur la seconde, ANTONIVS (fleuron) DE (fleuron) TAXIS (fleuron) ÆTA (fleuron) XLII.

Pl. V, 2.

Le portrait d'Antoine de Taxis est une œuvre pleine de caractère. Le port de la tête est fier; le buste long est curieusement coupé au bras, de telle sorte que le corps apparaît plus long par devant que par derrière. Cette caractéristique se retrouvera dans plusieurs des médailles suivantes. Au revers, nous avons dans une couronne un écu lambrequiné.

2. La seconde est la médaille de Frans Floris (2). Elle est aussi datée de 1552, et présente les mêmes caractéristiques que la précédente. Le revers est orné d'attributs symboliques.

3. Vient ensuite la médaille de Renier van Busdal (3). Elle est aussi datée de 1552. Elle est moins heureuse que les précédentes. La partie inférieure du corps se raccourcit. Le revers est de nouveau décoré d'armoiries lambrequinées placées dans une couronne de feuillage.

4. Je placerais aussi à 1552 la médaille d'Adriana Mol (4), dont l'inscription est relevée par des fleurons.

(1) Sur cette médaille, voy. VAN MIERIS, III, p. 397, *Trésor de numismatique et de glyptique, médailles allemandes*, Paris, 1841, pl. XII, 2. C. PICQUÉ, dans *l'Art ancien à l'exposition nationale belge*, Bruxelles, 1882, p. 116. — SIMONIS, *o. c.*, p. 53. Chose curieuse, Simonis a décrit la seconde variété de la médaille dans son texte, et il a reproduit la première sur ses planches, sans s'apercevoir de la discordance qui existe entre la reproduction et la description.

(2) C. PICQUÉ, dans *Congrès international de Numismatique*, Bruxelles, 1891, pp. 668-678. — SIMONIS, *o. c.*, p. 53.

(3) C. PICQUÉ, dans *l'Art ancien à l'exposition nationale belge*, pp. 111 et 116. — R. SERRURE, *Regnier van Busdal et sa médaille*. (*Bulletin mensuel de Numismatique et d'Archéologie*, II, 1882-1883, p. 97.

(4) SIMONIS, *o. c.*, p. 84.

5. Le portrait de Jean Lotin (1) de Bruges, qui n'est pas daté non plus, doit avoir été fait en cette année ou en 1553 : il suit logiquement comme facture celui de Renier van Busdal : la partie antérieure du corps se raccourcit ; le buste va bientôt reposer sur le grènetis.

6. Cette évolution est accomplie avec la médaille de Christophe Volcmar (2). Le buste a perdu l'élégance que lui conférait sa coupe particulière et sa position indépendante dans le champ. Il suit le grènetis de la médaille. Nous voici en 1553. Le revers est de nouveau décoré à l'aide d'un écu lambrequiné posé dans une couronne de feuillage.

7. Il faut passer ensuite à 1555 pour trouver une œuvre de Jan Symons, mais c'est un chef-d'œuvre : le portrait d'Ursule Lopez (3), qui peut rivaliser avec les productions les meilleures de Leone Leoni au point d'avoir été pris pour une médaille italienne.

L'effigie d'Ursule Lopez est traitée avec une somptuosité absolument remarquable. La richesse du costume est étalée avec un grand souci du détail qui pourtant ne fait pas tort à l'ensemble. C'est, je pense, l'œuvre la plus parfaite de cet artiste.

8. La même année vit la médaille de Paul Pfintzing (4), au buste habillé à la romaine : cuirasse et paludamentum, s'il vous plaît. C'est encore une recherche de l'élément décoratif et peut-être aussi la vanité du modèle, qui poussa l'artiste à commettre cette mascarade. Mais le revers, *Patriae et amicis*, avec le cava-

(1) Th. M. ROEST, *Médaille au buste de Joann Lotin* (Tijdschrift... voor Munt en Penningkunde, 1, 1893, p. 115). — Baron Jean BÉTHUNE, *Jean Lotin, hydrographe brugeois, médaillon par Corneille Floris de Vriendt*. (Revue belge de Numismatique, LV, 1894, p. 53.) Le baron Jean Béthune s'est complètement mépris sur la personnalité de Jean Lotin, qui ne peut être l'hydrographe en question, parce que la médaille ne peut dater de 1573. On ne peut la faire remonter au delà de 1552 ou 1553. — SIMONIS, o. c., p. 54.

(2) SIMONIS, o. c., p. 54, et pl. III, 4.

(3) A. ARMAND, *Les médailleurs italiens*, Paris, 1883, II, p. 245, 5. SIMONIS, o. c., p. 80, et pl. VIII, 5.

(4) SIMONIS, o. c., p. 64, pl. IV, 4. Il existe également une médaille de Paul Pfintzing par J. Jongheling. Elle date de l'année suivante (1556). La médaille par J. Jongheling a le même revers que celle due à Jan Symons. C'est le revers de Jan Symons qui est accolé au droit de l'œuvre de Jongheling. Peut-être y a-t-il là un indice des rapports étroits qui ont existé entre les deux artistes.

lier qui rappelle Curtius se vouant aux dieux infernaux pour le salut de Rome, nous ramène à une simplicité de meilleur aloi dans l'exécution, si l'idée reste prétentieuse.

9. C'est en 1556, à propos de la médaille de Goerdts van Reede (1), que Jan Symons s'est laissé le plus entraîner par son goût pour la somptuosité des costumes. Ici il est allé excessivement loin ; la décoration de l'habit de son personnage est absolument trop chargée.

Les exemplaires de la médaille de Goerdts van Reede que nous connaissons, ceux de La Haye et d'Utrecht, sont tous deux en argent. M. A. O. Van Kerkwyk, qui a bien voulu examiner attentivement celui de La Haye, me dit qu'il tient la pièce pour authentique. Je crois en effet, à en juger par le moulage que l'aimable directeur du Cabinet de La Haye a bien voulu me communiquer, que la fonte est du temps. Il est donc probable que Jan Symons, fondeur en bronze, en aura confié l'exécution à quelque orfèvre d'après un bronze qu'il aura fourni. C'est ce qui explique le manque de netteté de la ligne qui règle la disposition de l'inscription et l'empâtement des caractères.

10. En 1556, c'est de nouveau un portrait de femme, celui d'Anne de Bernemicourt (2). Ce portrait est moins heureux que le précédent, il n'en a pas la largeur d'exécution. Anne de Bernemicourt habitait probablement Anvers. Je ne connais pas sa biographie, mais on rencontre à Anvers à cette époque un François de Bernemicourt (3) qui devait être son parent.

11. A l'année 1558, se rattache le portrait de Cornelius Graphaeus (4), pensionnaire de la ville d'Anvers. La technique de l'artiste se modifie : il diminue le relief et traite le corps plus par masses. Cette médaille est aussi de tout premier ordre.

(1) DIRKS, *Penningkundig repertorium*, I, 220. — *Kon. Kabinet van Munten enz. Catalogue der Nederlandsche en op Nederland betrekking hebbende gedenkpenningen*. La Haye, 1903, n° 136, et pl. II, 136. — SIMONIS, *o. c.*, p. 88, et pl. III, 1.

(2) F. MAZEROLLE, *Les médailleurs français du XV^e siècle au milieu du XVII^e*. Paris, 1902, I, p. XCVI, II, 88 (420) et pl. XXI. — SIMONIS, *o. c.*, p. 87 et pl. VIII, 4.

(3) François de Bernemicourt ridder, heere van La Thieulrie, Frestin, enz., tuteur van Gaspar Schetz. Archives de la Ville d'Anvers. *Request-boeck*, 1564, f° 54.

(4) SIMONIS, *o. c.*, p. 91 et pl. XI, 3.

12. L'année suivante, Jan Symons a donné une pièce capitale, le portrait de Marguerite de Calslagen (1). L'effigie est analogue, comme présentation, à celle d'Ursule Lopes. Mais nous avons ici un revers du plus haut intérêt, tant au point de vue de la pensée qu'à celui de l'exécution. Il illustre la légende *Cogitatio mea ad Dominum*. Une femme est assise sur un bloc de pierre, la main droite posée sur le cœur et la tête tournée vers le ciel, où apparaît Dieu. A gauche, un enfant qui envoie des baisers, symbole de l'amour ; à droite, Mercure nu indiquant le ciel de son caducée levé. Sous les pieds de la femme, une tortue et, à sa gauche, un chien.

On s'est étonné de rencontrer ici Mercure avec ses attributs, le chien et la tortue, et le D^r Simonis a vu dans cette composition une manifestation de protestantisme. Sans doute dix ans plus tard, Marguerite de Calslagen a passé à cette religion, mais la médaille de 1559 n'y fait aucune allusion. Le D^r Simonis a rapproché ce revers du revers des médailles de Christophe d'Assonville par J. Jongheling. On voit sur celles-ci Mercure indiquant à un jeune homme la route de la vie, au bout de laquelle se dresse le dieu Terme, avec la légende $\xi\pi\sigma\upsilon\ \theta\epsilon\acute{\omega}$, « inscription qui nous fait comprendre, à nous chrétiens, que nous devons, à tous les moments de la vie, porter nos regards vers Dieu, qui est notre but unique, » écrit-il. Ce serait également une manifestation de protestantisme. « Il y a ici, à notre avis, plus que le langage figuré du paganisme, c'est la pensée païenne elle-même, déguisée, dont la doctrine luthérienne n'est en somme que le réveil. »

Si Marguerite de Calslagen devint protestante, il n'en a pas été de même de Christophe d'Assonville, membre du Conseil privé, qui resta toujours catholique ; il serait donc à priori difficile d'admettre qu'il puisse se trouver au revers de la médaille de ce dernier une allusion aux doctrines protestantes.

En réalité, le D^r Simonis n'a pas compris la légende $\xi\pi\sigma\upsilon\ \theta\epsilon\acute{\omega}$. Celle-ci signifie : obéis au dieu, et non pas à Dieu, en l'occurrence à Mercure, qui indique la route à suivre. Pour les anciens,

(1) SIMONIS, *o. c.*, p. 95 et pl. VIII, 6. — *Trésor de numismatique. Médailles françaises*, II, pl. I, 4.

Mercure était le dieu des chemins. C'était lui qui montrait la route aux voyageurs, au figuré comme au propre, car on a retrouvé des Hermes portant des indications de distances et de direction de chemins. Sur la médaille de Chr. d'Assonville, Mercure indique la route de la vie; sur celle de Marguerite de Calslagen, il indique la route vers Dieu: par l'amour (l'enfant), par la fidélité (le chien), par l'harmonie des sentiments (la tortue) (1); il n'y a dans ces conceptions rien qui décèle les convictions protestantes; les hommes du XVI^e siècle mêlaient volontiers la mythologie aux croyances religieuses dans les représentations figurées avec un dilettantisme qu'avait créé la renaissance de l'humanisme.

13. La dernière médaille que je puis attribuer à Jan Symons, c'est celle d'Arias Montanus (2), le confesseur de Philippe II, qui fut envoyé aux Pays-Bas par le roi d'Espagne pour y combattre l'hérésie par la publication de la Bible royale. Cette médaille, comme l'a remarqué déjà le D^r Simonis, offre au revers une couronne identique à celle qui se voit sur la médaille d'Antoine de Taxis. Elle est datée de 1569, et elle marque une sorte de décadence dans la valeur artistique.

*
* *

Voilà donc treize médailles rattachées à Jan Symons, dont l'activité s'étendrait sur un espace de dix-sept ans, de 1552 à 1569. L'étude de ces pièces accuse une évolution constante dans le faire de l'artiste.

Il est aisé de séparer et de reconnaître les médailles de Jan Symons et celles de J. Jongheling. Jongheling, pendant toute sa carrière, ne s'est servi que d'un seul genre de lettres dont il est très difficile de définir les caractéristiques, mais qui restent constantes pendant la très longue carrière de l'artiste. Ce sont des caractères maigres bien que très élégants, avec apices obliques, qui conservent cet aspect quelle que soit la grandeur

(1) La tortue est un attribut de Mercure qui avait pris une carapace de tortue pour s'en faire une lyre. De là la tortue est le symbole de l'harmonie.

(2) VAN LOON, I, 136. — SIMONIS, *o. c.*, p. 131 et pl. XII, 3.

des lettres. L' « écriture » de J. Jongheling constitue véritablement sa signature. Aucun autre artiste ne l'a imitée. Elle permet de reconnaître ses œuvres sans difficulté. Par opposition à celles de J. Jongheling, les lettres de Jan Symons sont droites, massives, et se rapprochent des capitales utilisées pour les impressions.

*
* *

*
Jan Symons doit avoir été le maître de J. Jongheling : ses portraits sont les prototypes de ceux du grand maître anversois. Jongheling aura probablement appris aussi le métier de fondeur chez Jan Symons. Je soupçonne également celui-ci d'avoir formé Steven van Herwyck. Du moins, l'œuvre des deux plus grands médailleurs de la seconde moitié du XVI^e siècle paraît-il dériver du sien. Jusqu'à présent, nous n'avons pu mettre la main sur des documents qui établiraient formellement que des rapports ont existé entre ces trois artistes ; mais les archives n'ont pas dit leur dernier mot, et un jour viendra où les déductions qui s'imposent à la suite de l'examen des médailles seront confirmées par des écrits du temps.

VICTOR TOURNEUR.



1



2

JAN SYMONS. — ANTOINE DE TAXIS